

# L'ÉCHO DU BARQUIER



N° 50

Les fenêtres de noël  
Ambiance Fleurs, 2024

# Le mot du Maire

L'année 2025 touche à sa fin, notre climat change et le réchauffement de notre planète se ressent toujours un peu plus dans nos montagnes. A notre échelle, nous mettons en œuvre une politique engagée pour pallier ces effets. L'aménagement du champ de foire, la renaturation de la cour de l'école et l'installation de protections solaires sur les façades sud des bâtiments sont quelques-unes des actions concrètes engagées par la commune en la matière.

Nous venons d'achever l'étude de réhabilitation des différents quartiers du bourg centre et vous trouverez dans ces pages un aperçu à dix ans de l'étendue des possibles pour notre village. Nos futurs élus ont une belle feuille route et une base de travail solide sur laquelle s'appuyer, à eux de s'en emparer.

Dans le contexte budgétaire que nous connaissons, les modes de financement des projets évoluent et se complexifient, de même que le contexte réglementaire devient lui-aussi toujours plus complexe. Malgré l'incertitude il nous faut trouver une voie pour avancer, l'inaction aurait un coût encore plus grand et nous réduirait à l'impuissance.

Pour réaliser des travaux tels que la modernisation de nos infrastructures d'eau potable et tant d'autres projets importants pour l'avenir de notre village, il est indispensable de pouvoir compter sur une équipe de salariés impliqués et motivés. A ce propos, nous remercions Laurent MICHEL notre Directeur général des services qui après sept ans de bons et loyaux services nous a quitté fin août pour donner une nouvelle orientation à sa carrière. C'est Nicolas PASCAL qui a pris sa relève au poste de Direction, avec les compétences et le dynamisme que nous lui connaissons.

Dès cet été, le Conseil municipal a aussi pris la décision de renforcer l'équipe salariée. Ainsi, M. Sébastien DUPERRET a été recruté en qualité d'ingénieur responsable du Pôle cadre de vie. M. Jérémie LAIR a pris ses fonctions en qualité de responsable des ressources humaines. Aux services techniques, nous avons également accueilli M. Félix PEREZ. Nous leur souhaitons à tous une bonne intégration dans leurs nouvelles fonctions au service de notre commune.

Ces embauches viennent accompagner une réorganisation de nos services motivée par un objectif clair : nous permettre de développer les projets

nécessaires à la préservation et au renforcement durable du cadre de vie auquel nous sommes attachés.

A ce titre, les travaux du seuil du pont des barraques sont terminés et nous étudions maintenant la façon de stopper l'érosion des berges entre ce seuil et Durmillouse. En 50 ans, le lit du Drac s'est déjà enfoncé de plus de quatre mètres dans l'argile, ce qui provoque des mouvements de terrain plus en amont, tel que sur la route de la corniche sous l'église et dans le quartier du Caire. Chacun peut d'ailleurs se rendre compte de l'ampleur de ces mouvements en parcourant le nouveau sentier pédestre ouvert sur les rives du Drac.

Nous espérons mettre tous les acteurs compétents autour de ce sujet. Pour la gestion des risques engendrés par de tels mouvements, l'aide de la CLEDA sous la houlette de M. Bertrand BREILH, son directeur, nous est précieuse.

L'année qui vient sera riche d'évènements. Du recensement, en passant par les élections jusqu'au passage du tour de France en juillet la liste est déjà longue. En chemin, nous ne devrons pas perdre de vue le sens de l'action municipale : préparer pour mieux protéger. La constance et la continuité du service public sont essentielles à cette perspective de long terme.

J'achèverai ce mandat avec le sentiment d'avoir œuvré pour vous servir. Réservoirs et réseaux d'eau, médiathèque, gymnase, assainissement, réhabilitation du centre-bourg, cour d'école, logements, skate-park... Tant de ces projets mériteraient que l'on s'y attarde. Tant d'autres restent à réaliser pour servir l'intérêt des Saint-Bonnetiers.

Pour n'en donner que deux exemples, l'aménagement de la zone d'activité avec la Communauté de communes va très bientôt débuter pour permettre l'installation d'entreprises et la création d'emplois au cœur de notre vallée. Un lotissement réservé à des acheteurs en résidence principale viendra quant à lui apporter une nouvelle réponse à la problématique du logement et du coût de l'accession à la propriété pour les jeunes du territoire.

Pour l'heure, nous vous souhaitons de passer de belles fêtes de fin d'année et nous nous retrouverons pour les vœux le 10 janvier prochain à 19 heures.



**Laurent DAUMARK**

Maire et Vice-président de la Communauté de Commune du Champsaur-Valgaudemar



N°50 / Hiver 2025 / Bi-annuel

Remerciements pour leur participation à la rédaction et l'élaboration du journal: Philippe Allari, Marjorie Angelini, Bertrand Breilh, Laurent Daumark, Christophe Delvecchio, Marc Eyraud, Michaël Gaume, Elsa Gensul, Dominique Goury, Christian Gonsolin, Marion Lagniet, Nicolas Marie-Luce, Frédéric Nait Sidous, Nicolas Pascal, Emilie Reynaud, Sophie Schmit.

Impression : A l'atelier,  
05500 GAP,  
Tirages : 1700 exemplaires



## L'équipe municipale

Adjoints au maire					
	Emmanuelle PELLEGRIN Première adjointe	Dominique GOURY Deuxième adjoint	Virginie LE TOUMELIN Troisième adjointe	Roland BERNARD Quatrième adjoint	Christian GONSOLIN Cinquième adjoint
Conseillers municipaux & communautaires					
	Aurélie DESSEIN	Fabien FERRARO	Frédéric GAILLAND	Rémy GONSOLIN	Nelly MARY
Conseillers municipaux					
	Manon ATHENOUR	Marie-Noëlle CHAIX	Émilie DROUHOT	Marie FESTA	Michaël GAUME
	Jean-Marie GUEYDAN	Nathalie LAJKO	Bruno SEBBAN		

## Sommaire

- p. **4** **ACTUALITÉ**  
Retour sur la saison estivale  
À la une locale
- p. **7** **LOGEMENT**  
OPAH
- p. **8** **CULTURE**  
Micro-Folie
- p. **9** **VIE DES HAMEAUX**  
Savoir-faire et solidarité
- p. **10** **TRAVAUX**  
Le Drac  
Réseaux d'eau et d'assainissement
- p. **12** **CADRE DE VIE**  
Travaux centre-bourg
- p. **15** **SCOLARITÉ**  
Cours de récréation  
Des nouvelles de l'école
- p. **16** **SANTÉ**  
Pôle Santé Champsaur  
Valgaudemar
- p. **17** **SPORT**  
Karaté et Judo
- p. **18** **ÉTAT CIVIL**  
**NAVETTE SKIEURS**
- p. **19** **TRIBUNES LIBRES**
- p. **20** **PROGRAMME DE NOËL**

# ACTUALITÉ — RETOUR SUR LA SAISON ESTIVALE



## ÉTÉ 2025 Des moments partagés

Les festivités et les propositions éclectiques ont réjouis petits et grands lors des rendez-vous du kiosque, les spectacles les mercredis ; les apéros concerts les jeudis, les démonstrations d'artisans les vendredis. Chaque semaine un-e artiste exposait, place des halles. La fréquentation a augmenté dans la petite galerie.

D'autres événements ponctuels ont animé le centre bourg lors de rendez-vous ludiques et gourmands : Rencontre France-Italie (boules lyonnaises), bal et feu d'artifice du 13 juillet, repas Champsaurins, bal des pompiers, les pique-niques au jardin de l'Ouort, festival de Chaillol, kermesse de l'association Saint Jean, vide grenier des Infournas, concert de l'Echo du champ d'or(...).

La commune s'est dotée d'une scène mobile couverte, très appréciée par les artistes, et d'une "Blue Box" un caisson de rangement très utile pour la gestion des tables et chaises mises à disposition pour le confort du public : place Chevreril, esplanade du Champ de foire, place des Halles, au parc de l'enclos.



Grimper dans les arbres en utilisant des techniques d'escalades c'est trop fun ! Les enfants aiment aussi -même pendant les vacances- les défis scientifiques. Avec Gap Science Animation, ils ont explorer et expérimenter des lois de la physique. De nouvelles activités leurs ont été proposées : Chantournage, badminton, biathlon, échec, ils ont également pratiquer le maquillage, en utilisant des pochoirs.

L'artisan Alessio Gaiola - équarisseur à la hache, taille une poutre. Un savoir faire qui a ravi les passants.

Le photographe Yves Desbuquois a présenté l'Afghan Box, Stéphanie Carteron osiericultrice a proposé un atelier de vannerie pour petits et grands. Le forgeron Claude Duteil a fait chanter son enclume ; Il sera de nouveau présent le 23 décembre, pour les Grenettes enchantées.





## Le nouveau skate-park inauguré

Vendredi 11 juillet, le maire Laurent Daumark a procédé à l'inauguration officielle du tout nouveau skate-park de la commune, situé avenue Pré-Mongil. Cet équipement est le fruit d'un projet ambitieux porté par la ville, qui s'inscrit dans une volonté forte de développer les sports urbains et de dynamiser l'espace public pour tous les âges.

Dès la cérémonie d'ouverture, élus et représentants de l'État ont répondu à l'invitation de la municipalité, symbolisant l'importance de cette réalisation pour la commune. Une démonstration de roller freestyle a ensuite marqué le coup d'envoi d'un week-end festif.

Le skate-park a été conçu pour accueillir plusieurs disciplines de glisse urbaine : skateboard, roller, trottinette et BMX, avec des modules adaptés aussi bien aux débutants qu'aux pratiquants confirmés. L'athlète professionnel Roman Abrate, triple champion du monde de roller freestyle et meneur du projet, a salué la qualité de l'aménagement : « un des meilleurs de France ».

Le week-end d'inauguration coïncidait avec la 23ème édition du Festival des Arts et Sports Urbains (FASU), dont la commune avait l'honneur d'accueillir l'étape finale du championnat de France de roller freestyle !

Pour notre commune, cet équipement est plus qu'un lieu de pratique sportive : c'est un signal fort en faveur de la jeunesse, de la culture urbaine et du lien intergénérationnel. Les familles, les sportifs et tous les curieux sont bienvenus pour venir le découvrir, s'initier ou se perfectionner.



# Opération Boitakado

## La boitakado fait son retour !

Une boîte à chaussures solidaire, emballée comme un cadeau et remplie de petites attentions (biscuits, chocolats, thés, vêtements, livres, jeux ou encore un petit mot), est à déposer du 16 au 24 décembre 2025 à la Médiathèque de Saint-Bonnet, aux horaires d'ouverture : du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 15h à 18h30, ainsi que le lundi et le samedi de 10h à 12h30.



## Nouveaux visages à Saint-Bonnet !

À compter du 1er novembre, Christophe Delvecchio et Frédéric Nait Sidous reprennent la gestion de l'Hôtel de la Crémalière. Enthousiastes et amoureux du territoire, ils souhaitent en faire un lieu vivant et accueillant, fidèle à l'esprit du Champsaur. Dès décembre, le restaurant proposera une cuisine familiale aux accents provençaux, préparée avec des produits du terroir, et une formule du midi pensée pour les travailleurs. Leur souhait : s'intégrer pleinement dans la vie locale et partager, avec les habitants comme les visiteurs, leur goût du bon accueil et de la convivialité.



## Naturalisation

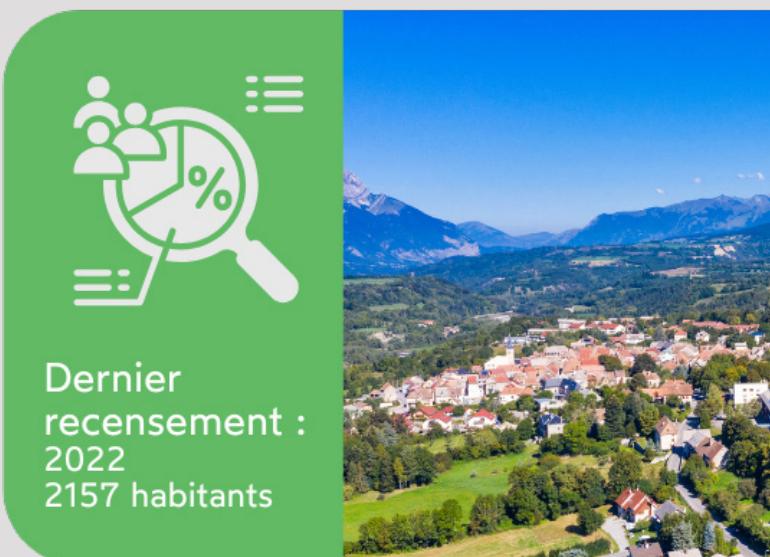
Madame UNGARO Ana, habitante de Saint-Bonnet depuis septembre 2022, a obtenu la nationalité française par naturalisation lors de la cérémonie du 10 octobre 2025 en Préfecture des Hautes-Alpes.

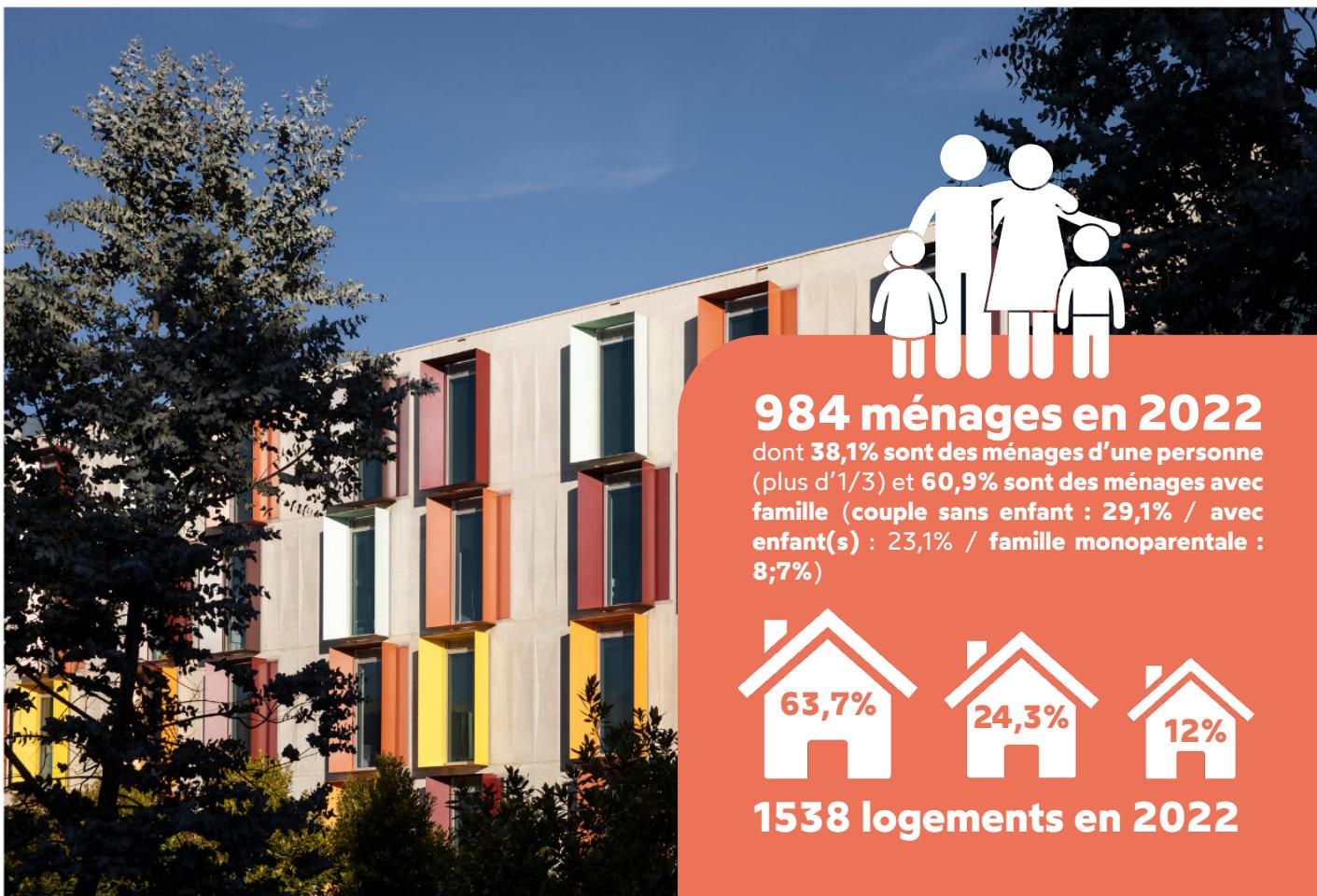
D'origine colombienne, et actuellement responsable qualité aux abattoirs de Gap, nous sommes fiers et honorés de la compter parmi les citoyens de la nation et des habitants de notre commune.



## RECENSEMENT DE LA POULATION

La commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur va procéder à son recensement annuel auprès des foyers situés sur le territoire. Chaque habitant âgé de 16 ans ou plus sera invité à répondre à un questionnaire, en ligne ou sur papier selon les cas. Cette démarche permet de garantir la qualité des services publics, d'ajuster les équipements et d'anticiper les projets pour la commune. Un agent communal se présentera dans les prochains jours et restera à votre disposition pour toute question. Merci de votre participation.





## OPAH

**L'habitat est un élément particulièrement important pour la vie de nos villages, véritable « clé de voute » de l'attractivité de notre territoire. Après tout, un village vivant est d'abord un village habité à l'année.**

Face aux enjeux économiques actuels, il est plus difficile pour les ménages de supporter les charges découlant de logements énergivores ou le cout des travaux pour réparer cette problématique. L'amélioration du bâti apparaît donc comme un levier de développement pour la commune et de bien-être pour ses habitants.

C'est pour ces raisons que la commune met en œuvre une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH). Celle-ci a débuté au printemps dernier et un grand nombre de Saint-Bonnetiers ont déjà pu bénéficier de conseils et d'un accompagnement technique pour la rénovation de leurs logements. Au terme de cet accompagnement, destiné aux propriétaires-occupants et aux propriétaires-bailleurs, une aide financière pourra être attribuée. La commune participera financièrement pour les dossiers qui seront validés et répondront au cahier des charges de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH). Deux thématiques sont accompagnées : l'amélioration énergétique et l'adaptation des logements aux problématiques liées à la perte d'autonomie. Les permanences se poursuivent sur le territoire, l'opération étant engagée pour une durée de 3 ans.

## Lotissement communal

Consciente de la tension actuelle sur le marché de l'immobilier local, la commune développe également un projet de lotissement communal dans le secteur de Champ magnane. Grace à la nouvelle loi LE MEUR votée novembre 2024, ce lotissement sera réservé aux acquisitions en résidence principale afin de créer une offre accessible pour les habitants du territoire.

En effet, depuis 2021 et la sortie de crise du COVID puis la crise énergétique de 2023, le cout de l'accession à la propriété s'est envolé, porté par l'augmentation des taux d'intérêts directeurs mais également par un afflux de la demande en résidence secondaire et logements touristiques. Les jeunes et les familles du territoire, ont vu les prix grimper et les difficultés se multiplier pour se loger sur la commune, tant sur le marché locatif que sur le marché de l'acquisition. Ce nouveau lotissement visera à offrir aux primo-accédants une offre abordable et qualitative.

Les études de programmation et de maîtrise d'œuvre sont en cours de lancement afin d'aménager le terrain de ce futur lotissement, en continuité urbaine et à proximité immédiate du centre-bourg et des principaux équipements de la commune.

Une attention particulière sera portée à l'abordabilité économique et à l'insertion paysagère et environnementale des nouveaux logements.

## Un musée numérique au cœur de la médiathèque

Inaugurée le vendredi 17 mai 2024, la Micro-Folie de la médiathèque a déjà séduit plus de 300 visiteurs. Ce dispositif culturel, soutenu par le ministère de la Culture et coordonné par La Villette, invite le public à une immersion dans l'art et le patrimoine grâce aux outils numériques.

La Micro-Folie, c'est avant tout un musée numérique : à travers des tablettes et un grand écran, un médiateur vous accompagne dans les collections de grands musées nationaux : du Louvre à Orsay, en passant par le Centre Pompidou. Œuvres majeures, trésors méconnus, expositions virtuelles : la culture devient accessible à tous, sans quitter le Champsaur !

### Des temps pour tous les publics

Depuis son ouverture, la Micro Folie propose des sessions adultes, moments de découverte et d'échanges autour de thématiques artistiques variées. Côté jeunesse, les temps enfants prennent la forme de mini-conférences ludiques : les participants découvrent plusieurs œuvres d'art, interagissent via la tablette numérique, puis terminent chaque séance par un atelier créatif en lien avec les œuvres présentées. La Micro-Folie s'apprête à vivre de belles soirées à venir, avec notamment la diffusion du spectacle "Du Parc" lors d'une soirée exceptionnelle le 12 décembre.



## Côté réalité virtuelle



Autre moment marquant de ces dernières semaines : le succès de la réalité virtuelle "Éternelle Notre-Dame", une expérience immersive retraçant l'histoire de la célèbre cathédrale, qui a rencontré un pic de fréquentation impressionnant ! Il sera encore possible de profiter de cette expérience sur réservation.



L'an prochain, nous proposerons plusieurs séances autour du jeu Kingspray, un simulateur de graffiti en réalité virtuelle qui permet de créer librement, sans bombe ni mur à nettoyer. Certains ont déjà pu l'expérimenter cette année et les retours ont été enthousiastes. Au fil des ateliers, toutes les œuvres réalisées seront conservées pour donner naissance à une exposition dédiée, qui sera dévoilée lors d'un vernissage ouvert à tous !



### À découvrir dès janvier

Pour la prochaine réalité virtuelle à la médiathèque, changement total d'univers !

Après l'émotion patrimoniale d'Éternelle Notre-Dame, nous vous invitons cette fois à plonger dans « Modules », une expérience tournée vers l'avenir !

Imaginé par l'artiste numérique Maxim Zhestkov, Modules est un monde immersif où architecture, sculpture, image et musique se fondent pour créer un espace qui défie nos repères. Un métavers poétique, en constante évolution, qui explore les frontières entre art, jeu et réalité.

Cette exploration futuriste met en scène un univers où la beauté, la coopération et l'imagination prennent le dessus. Une parenthèse hors du temps, presque hallucinante, qui interroge le présent et ouvre une fenêtre sur demain.

Une expérience singulière et audacieuse, à découvrir sans hésiter !



## Fête traditionnelle à Pisançon

Comme chaque année, la fête de Pisançon a eu lieu fin septembre (fête de la Saint Michel). À cette occasion, tous les habitants du bourg se rassemblent pour allumer le four et passer un moment de convivialité autour des plats traditionnels : Tourtes taillons, tourtes aux choux, tartes salées, sucrées,...

Chaque année, comme cela se passe dans nos différents hameaux, le four est rallumé par les habitants et c'est l'occasion d'accueillir les nouveaux habitants, de se rencontrer pour partager un repas et de souder les liens dans chaque hameau.

Cette tradition demeure dans le Champsaur depuis de nombreuses années. Mais connaissez-vous l'histoire du « Four Banal » ? Durant l'Ancien Régime, le four banal désigne un four à pain appartenant au seigneur. Ce dernier y a le monopole de la cuisson du pain : Chaque habitant sur le domaine de la seigneurie a pour obligation d'utiliser ce four pour y faire cuire son pain. En contrepartie, le seigneur doit entretenir le four et le chemin pour y accéder. Pour utiliser ce four, les villageois paient une redevance, appelée « le ban ». Il leur est interdit de cuire leur pain ailleurs. Cela fait partie des droits seigneuriaux, similaires à ceux concernant les moulins ou les pressoirs, et constitue une source de revenus importante pour le seigneur.

## Un nouvel élan solidaire

### La Mairie met un logement à disposition de l'Association La Sapinette

Dans une dynamique de solidarité locale, la commune a récemment mis à disposition de l'Association La Sapinette un appartement situé au cœur du village les Lougons. Ce logement, proposé dans le cadre d'une location municipale adaptée, permettra d'accueillir de jeunes enfants dans un environnement chaleureux, à taille humaine, propice à la stabilité et à l'accompagnement éducatif. Ce projet s'inscrit dans la continuité des actions menées par l'association en faveur de la protection de l'enfance. La mise à disposition de ce lieu témoigne d'un partenariat fort entre la collectivité et le secteur associatif, autour d'une conviction commune : offrir à chaque enfant un cadre de vie bienveillant, sécurisant et porteur d'avenir. L'appartement, prochainement aménagé, accueillera une petite unité de vie encadrée par une équipe pluridisciplinaire. L'objectif : permettre à des fratries de rester ensemble et de bénéficier d'un accompagnement individualisé dans un cadre familial. Le projet, porté par La Sapinette, peut se résumer en trois mots : Protection – Bienveillance – Avenir



Valérie BORNE WERY  
Directrice de l'Association la Sapinette Charles Millon

## PORTRAIT Aurélien Petit

L'association pour la sauvegarde du patrimoine de Charbillac sort de son sommeil pour une bonne cause. L'église de Charbillac, récemment rénovée grâce au soutien de la commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur, à la Fondation du patrimoine ainsi qu'à de généreux donateurs, demeure cependant dépourvue de maître-autel. Jusqu'à présent, la messe y est célébrée sur une simple table en bois. Aurélien PETIT, originaire de Charbillac et récemment médaillé d'or au concours WORLD SKILLS France 2025, s'est engagé dans ce projet d'envergure. En formation chez les Compagnons du Devoir et du Tour de France en tant que tailleur de pierres, il doit réaliser un chef-d'œuvre pour valider son parcours. Il a choisi de sculpter le maître-autel de l'église de Charbillac, utilisant pour



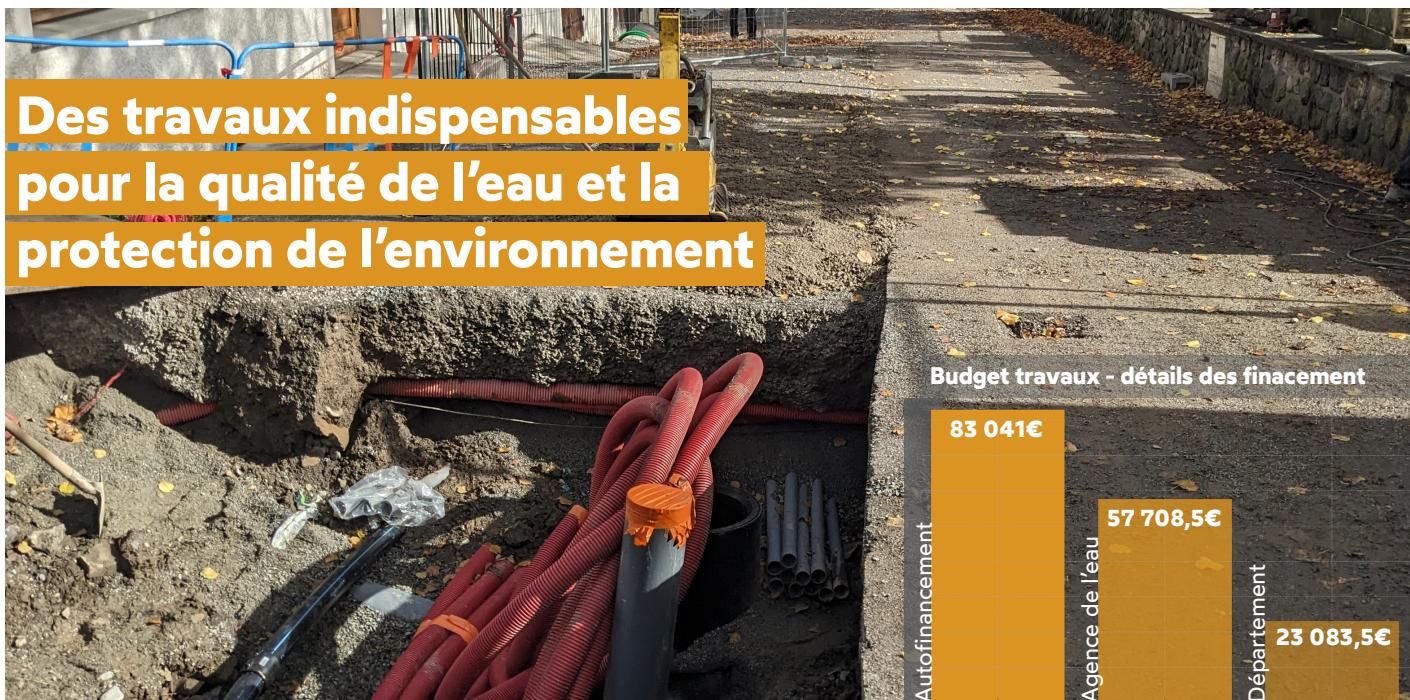
cela des pierres issues de Bourgogne et de Savoie. Ce choix vise à préserver l'harmonie de l'édifice rénové. Le travail nécessaire à la création de cet autel est estimé à un minimum de 600 heures. Le projet a été présenté à la commune et à la paroisse de Saint-Bonnet, qui ont toutes deux donné leur accord.

# Travaux de confortement du seuil des Barraques sur le Drac

Construit en 2012, le seuil des Barraques a été malmené par les puissantes crues du Drac de 2023 et 2024.

Compte tenu de l'importance de ce seuil pour la stabilité du lit du Drac et notamment pour la bonne tenue du Pont des Barraques, des travaux de confortement ont été menés en urgence afin d'éviter que l'ouvrage ne se dégrade davantage. Débutés au printemps et finalisés cet automne, ces travaux ont consisté à renforcer l'assise du seuil par la pose en fond de lit d'un tapis en enrochements de grande taille et à rétablir l'usage de la passe à canoë et de la passe à poisson. Porté par la commune de Saint-Bonnet en Champsaur avec l'assistance de la CLEDA (Communauté Locale de l'Eau du Drac Amont), cette opération d'un coût de l'ordre de 200 000 € HT, a été financée à 80 % par l'Agence de l'Eau et le Département et à 20 % par les communes de Saint-Bonnet et de la Fare.





### Des travaux indispensables pour la qualité de l'eau et la protection de l'environnement

**Après les interventions d'envergure sur les haumeaux, la rénovation et la modernisation des réseaux d'eau potable et d'assainissement du centre-bourg est lancée depuis la mi-septembre. Cette rénovation s'imposait au regard des enjeux sanitaires, environnementaux et économiques.**

Point névralgique et lieu de croisement des différents réseaux, le secteur qui s'étend depuis le croisement de la rue de Chaillol et de l'avenue des droits de l'homme jusqu'aux places du Chevreril et Grenette nécessite une intense modernisation. En effet, des canalisations en plomb demeurent toujours en fonction dans ce secteur et présentent des risques sanitaires pour la population, notamment les enfants. L'absence de réseau de collecte pluvial distinct entraîne également des risques environnementaux importants, notamment lors des épisodes pluvieux qui mettent à mal le système d'assainissement, provoquant d'importants rejets en milieu naturel et exposant la collectivité à des risques financiers.

L'équilibre financier du budget de l'eau et du service rendu aux habitants est également un point d'attention majeur, en effet les rendements du réseau sont médiocres malgré les efforts importants déjà réalisés ces dernières années. Ainsi le rendement du réseau d'eau potable est de 46%, ce qui signifie très concrètement que sur 100 litres d'eau qui sortent des réservoirs de la commune, seuls 46 litres sont délivrés aux compteurs des habitants.

Ces données s'appuient sur le travail important réalisé par le bureau d'études spécialisé en ingénierie hydraulique CLAIE qui accompagne la commune depuis maintenant plusieurs années. Notamment sur l'élaboration des schémas directeurs d'eau et d'assainissement qui sont des documents essentiels pour appréhender les problématiques et piloter les interventions sur les différents réseaux humides.

Les efforts financiers pour moderniser les réseaux sont colossaux et la commune doit s'appuyer sur le sou-

tien de ses partenaires, l'Agence de l'eau et le Département des Hautes-Alpes, pour exécuter année après année les travaux nécessaires à la pérennité structurelle et financière du service de l'eau.

L'intervention en centre-bourg, qui a débuté cette année par le haut de la rue de Chaillol jusqu'au croisement de l'avenue du 11 novembre, est donc capitale afin de résoudre les risques sanitaires engendrés par la vétusté des réseaux mais aussi pour améliorer les rendements des réseaux d'eau potable et séparer les eaux pluviales qui viennent des secteurs amonts et descendant jusqu'aux collecteurs aval et à la station d'épuration.

Ce segment de travaux structurants devra être accompli avec méthode et constance, tant les enjeux sont importants de part la nature d'une intervention en milieu bâti dense et contraint qui nécessite une forte technicité.

L'intervention en sous-sol du centre-bourg présente logiquement des contraintes pour le fonctionnement urbain qu'il convient de circonscrire au mieux. Les ouvertures de voiries sont cependant l'opportunité de procéder à leurs requalifications. Les aménagements de surface doivent donc être pensés et réalisés de façon conjointe pour limiter les nuisances et oeuvrer pour l'efficience de la dépense publique. D'une pierre deux coups dirons-nous. C'est l'objet du travail présenté dans les prochaines pages de ce numéro.



# Centre Bourg :

## Des choix à réaliser

### Un avenir à dessiner



**Afin de maintenir une cohérence d'ensemble pour l'aménagement du centre-bourg de la commune, les études globales de maîtrise d'œuvre se sont poursuivis jusqu'à cet automne. Ces études donnent à voir des perspectives de long terme sur différents secteurs du bourg. Les choix définitifs d'aménagement relèveront d'arbitrages futurs, en concertation avec les habitants et différents acteurs. Ces décisions structurantes permettront de dessiner l'avenir du bourg comme espace de vie et écrin d'une partie importante du patrimoine de la commune.**

Ces études de maîtrise d'œuvre, supervisées par le cabinet STOA, s'appuient sur l'expertise de nombreux intervenants qui viennent compléter le travail méticuleux de l'architecte chef de projet. Les ingénieurs du bureau d'études Livéo apportent leurs compétences pour garantir la faisabilité technique et la qualité structurelle des aménagements projetés.

Un cabinet spécialisé en architecture du patrimoine, l'atelier Cord, a récolté et étudié les archives et éléments fondamentaux du patrimoine bâti du centre-bourg afin que les aménagements s'intègrent harmonieusement dans l'histoire du village et de ses évolutions.

Cette histoire constitue une richesse et un élément d'at-

tractivité majeur, à la fois patrimonial, résidentiel, touristique et économique. L'entretenir est un devoir pour en sauvegarder la mémoire et préparer un avenir durable.

Les propositions que nous présentons sont appuyés sur le travail de programmation réalisé par la commune depuis 2022, d'ateliers de concertation avec la population et d'ateliers de travail avec des structures d'ingénierie partenaires, telles que le CAUE ou la CPTS regroupant les praticiens locaux de santé.

Ces démarches aboutissent aujourd'hui à une feuille de route claire et méthodique pour mettre en valeur le centre-bourg, renforcer son attractivité au service des habitants et de leur qualité de vie.

Au stade d'avant-projet, ces intentions d'aménagement issues des études de maîtrise d'œuvre seront à confirmer et à affiner dans les prochaines années. La requalification du champ de foire, la création d'un nouvel accès au centre-bourg et l'extension du stationnement dans le quartier de Costebelle constituent le préalable nécessaire pour mettre en œuvre les étapes suivantes de la feuille de route. Elles permettent en effet d'appliquer une méthode progressive en limitant les nuisances pour le fonctionnement urbain.



**La place du Chevreril,  
véritable cœur du centre-bourg, au croisement de son histoire  
médiévale et des premiers faubourgs entourant la rue de Chaillol**

**L**e champ des possibles reste ouvert pour les aménagements de la place du Chevreril, de la rue de Chaillol, de la rue des Lillas, de la rue Saint-Julien et de la place Grenette.

Si différents degrés de végétalisation sont envisagés sur les différents secteurs, leur étude devra être affinée en croisant les enjeux de santé publique, les enjeux techniques et bâti mentaires, les enjeux environnementaux ainsi que les usages des habitants. La végétalisation présente l'avantage d'une climatisation naturelle qui s'adapte à la saisonnalité pour le confort des habitants et visiteurs puisqu'elle amène ombrage et fraîcheur en été et ensoleillement en hiver de par la sélection d'essences au feuillage caduc.

Concernant le nivellement et la qualité des revêtements de sol, un travail rigoureux a déjà été réalisé à l'échelle de tous les secteurs d'aménagement. Un dallage en pierre granite bouchardée est envisagé, associant durabilité, qualités esthétiques et pratiques, notamment pour l'entretien et le confort de circulation des usagers.

En effet, la vétusté des revêtements de la rue de Chaillol et les difficultés de circulation en hiver, notamment dues au gel, ont été identifiés comme des points d'amélioration majeurs. L'objectif étant que tous les usagers puissent circuler de façon confortable et sécurisée dans la pente qui caractérise cette rue passante et commerçante du centre-bourg.

Ce choix de matériaux viendra donc insuffler une cohérence paysagère au centre-bourg en déclinant son

identité architecturale sur les différents secteurs.

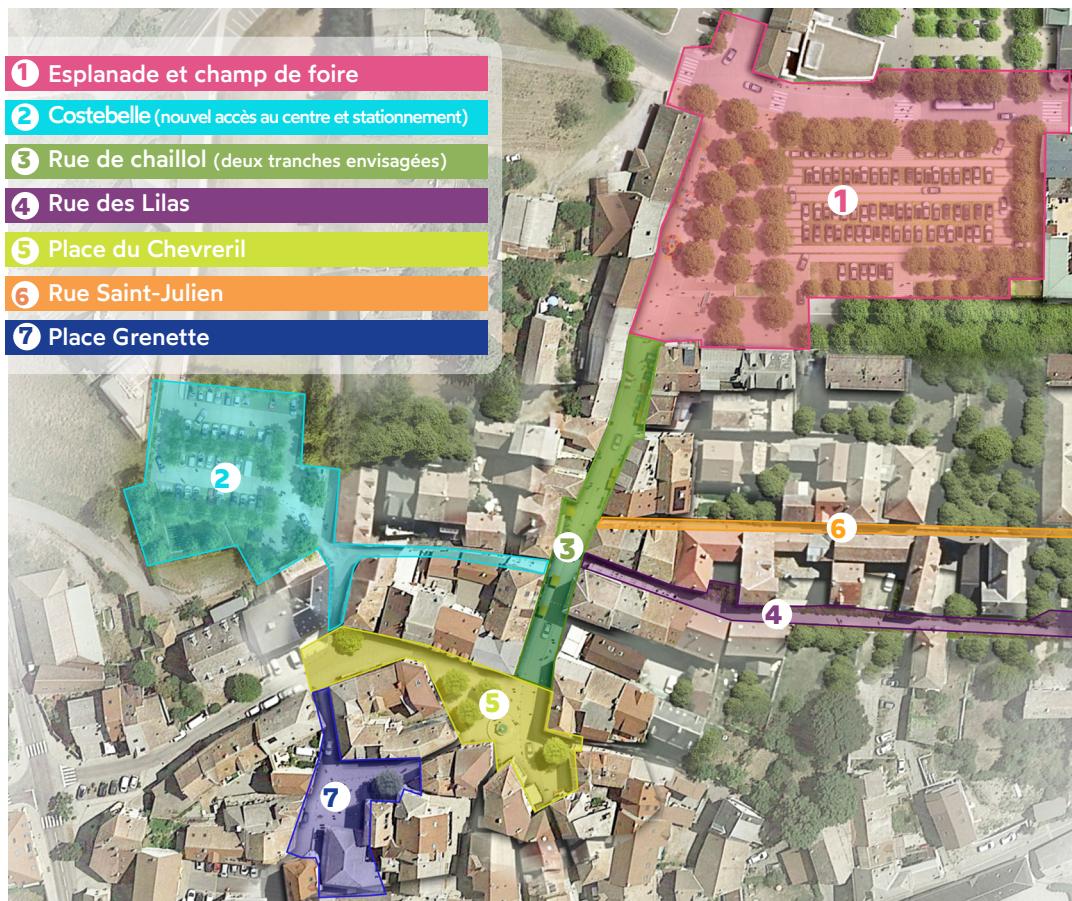
La fontaine et le buste de Lesdiguières éléments iconique de la place du Chevreril, seront soulignés et remis en évidence par un socle.

La simplicité des aménagements intégrera un mobilier urbain sobre pour mieux remettre au devant de la scène ce qui constitue l'essentiel du caractère de l'architecture et de l'histoire du bourg-centre du Champsaur, entouré de ses paysages de bocage et de montagne. Ainsi, au travers de ses rues et de ses places, l'histoire de Saint-Bonnet se raconte d'elle-même.

**Une étude sans végétalisation  
de la place du Chevreril**



## CADRE DE VIE —



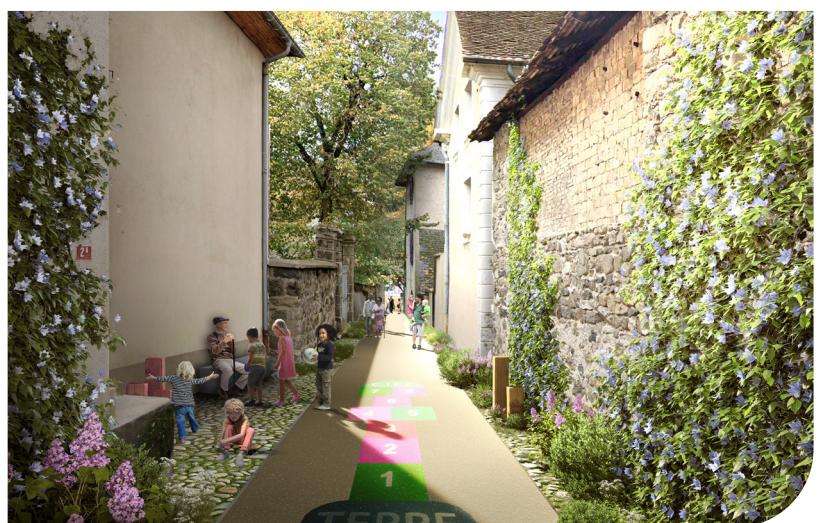
**Dr Sophie SCHMIT**  
Médecin généraliste et  
Présidente de la CPTS  
Champsaur Valgaudemar

« La santé d'une population ne repose pas uniquement sur des soins, elle dépend largement de la qualité de vie. Avec un aménagement du village permettant une approche intégrante des populations fragilisées, créant des espaces communs pour petits et grands, réhabilitant l'accessibilité, ce projet s'intègre complètement dans les actions et la philosophie de la CPTS. Il nous permet de prendre le virage indispensable d'un changement sur notre perception de la santé. »

**L**a place Grenette pourra voir également son mobilier repensé afin que celui-ci se conjugue harmonieusement à l'écrin urbain médiéval que représente les halles. Plus de métal, mais de la pierre granite là aussi et un sol libre afin de conforter l'esprit de cette place sur laquelle il ne s'agit pas d'ajouter mais de sublimer l'existant.

De façon structurante, les priorités des équipes de maîtrise œuvre ont été guidé par un travail sur l'impact sur la santé des habitants de tels aménagements. L'accès aux commerces, aux logements, aux services étant un facteur évident de cohésion sociale et de bien-être, une attention particulière a été porté sur l'affirmation d'axes transversaux à la pente naturelle : accès par Costebelle à niveau "de plain pied" de la place du Chevreril, la rue Saint-Julien très fréquentée aujourd'hui, et la rue des lilas appelée à se métamorphoser en s'ouvrant sur le parvis de l'Annexe, le parc de l'enclous et le groupe scolaire. Cette dernière prendra le caractère d'une véritable rue des écoles, ludique et sécurisée, à l'usage de petits et grands.

L'affirmation de cette rue des écoles est un travail qu'il conviendra de mener parallèlement aux réflexions sur la cour d'école et de ses abords mais aussi avec celles du projet de création d'un lieu dédié à la jeunesse et aux familles dans le bâtiment dit de l'Annexe. Ce sont les usages qui devront primer sur les choix d'aménagements afin que le plus grand nombre puisse s'approprier les lieux.



## Cour de récréation



Accompagnée par le CAUE des Hautes-Alpes (Conseil en architecture, urbanisme et environnement) la commune développe un projet d'amélioration de la cour de récréation de l'école. Ce projet vise à renaturer la cour d'école afin d'appuyer sa fonction de support pédagogique mais aussi à la rendre plus inclusive pour l'ensemble des élèves, filles comme garçons, en y développant différents espaces de jeux et d'apprentissages. La cour devra rester fonctionnelle tout en répondant aux problématiques des fortes chaleurs observées en début et fin d'année scolaire. Une démarche d'écoute et de concertation des utilisateurs de la cour d'école et des parents d'élèves de la commune est en cours pour nourrir les réflexions.

## Des nouvelles de l'école !

Après une pause estivale bien méritée, les écoliers de Saint-Bonnet ont retrouvé le chemin de l'école en septembre.

L'effectif est en hausse : 213 élèves répartis en 9 classes et une classe ULIS. Une nouvelle enseignante, Blandine Bernard, a rejoint l'équipe en CE2/CM1. L'année a débuté sportivement pour les plus grands avec un cross autour du plan d'eau, sous un beau soleil. Les enfants se sont dépassés avec énergie et ont été récompensés à l'arrivée par un jus d'orange et une remise de prix. Toujours côté sport, certains élèves ont suivi des cours de tennis ou de basket, avant la reprise prochaine des séances de natation dans un centre nautique rénové. En hiver, ski alpin, ski de fond et sorties nature rythmeront les mois de janvier et février. Ces activités sont rendues possibles grâce au budget municipal dédié aux sorties hivernales.

Cette année, le fil conducteur des classes est l'arbre et la nature. Sorties en plein air, études de la biodiversité, plantations d'arbres avec un agriculteur au Glaizil : autant d'expériences pour sensibiliser les enfants à l'environnement, au partage et à la richesse du vivant.

Une journée contre le harcèlement a également permis d'échanger et de réfléchir collectivement à des solutions pour prévenir ces situations. Autre projet fort : la désimperméabilisation de la cour. Les élèves ont imaginé « la cour de leurs rêves » aux côtés d'une architecte du CAUE. Leur avis servira à concevoir un espace adapté au réchauffement climatique, pensé par eux et pour eux.

Enfin, la mairie poursuit la rénovation de l'école : remise en peinture de trois classes, installation d'une photocopieuse couleur et renouvellement des ordinateurs enseignants.

**La jeunesse est notre avenir : ces projets nourrissent de beaux souvenirs pour nos enfants !**





Depuis bientôt 12 ans, le Pôle Santé Champsaur Valgaudemar, labellisé Communauté Professionnelle territoriale de Santé en 2020, pionnière en Région PACA, œuvre pour la santé des habitants, en mobilisant et coordonnant un réseau d'acteurs engagés dans le domaine de la santé : professionnels de santé libéraux, maisons de santé, établissements de soins, associations œuvrant dans la sphère sociale et médico-sociale.

Le Pôle santé regroupe une centaine d'adhérents et s'appuie sur une équipe de 10 salariés pour le déploiement de ses actions, sous l'impulsion d'un Conseil d'administration composé de professionnels libéraux et autres acteurs du champ sanitaire et social.

Son objectif : contribuer à améliorer la santé des habitants du Champsaur Valgaudemar et répondre aux besoins spécifiques de notre territoire, à travers 6 missions



En 2025, le Pôle santé a travaillé sur l'actualisation de son projet de santé et défini ses grandes priorités pour les 5 ans à venir, parmi lesquelles figurent la santé mentale et la santé environnementale. Ces sujets seront abordés en lien étroit avec les partenaires et acteurs locaux, notamment la communauté de commune et les communes. La coopération engagée avec la Mairie de Saint Bonnet pour intégrer les enjeux de santé dans les projets d'urbanisme trouvera donc un prolongement naturel dans ces futurs travaux, avec pour objectif constant d'œuvrer en faveur de la préservation et l'amélioration de la santé des habitants.



**Maxime SOUMARMON**  
Accompagnateur en santé

**Céline FANJUL**  
Médiatrice en santé



Prise de rendez-vous en ligne

A la Maison de Santé de Saint-Bonnet, la prise de rdv chez les médecins se fait désormais en ligne sur Doctolib, à l'exception des rdv d'urgence du jour qui continueront à être pris sur place ou par téléphone.

Ce service facilite vos démarches: choisissez votre créneau en quelques clics. Une solution simple, rapide et accessible pour tous.

Le Pôle santé, c'est aussi une Maison Sport Santé, qui propose des bilans personnalisés et différents programmes permettant à tous les usagers d'avoir accès à une activité physique adaptée à leur état de santé.

## JUDO POUR TOUS

### Champsaur Judo Club

Créé en décembre 1974 par M. Jean-Pierre PELLERIN, enseignant à l'ASPTT de Gap et haut gradé, le Champsaur Judo Club est une institution sportive locale qui transmet depuis plus de 50 ans les valeurs du judo : respect, maîtrise de soi et convivialité.

Dans un premier temps l'enseignement du judo au sein de ce nouveau club a été assuré par Messieurs Michel PLANAS et Henri PELLEGRINO et depuis 1986, l'enseignement est assuré par M Christian ZIMMERMANN, passionné et expérimenté, qui accompagne judokas de tous âges dans leur progression.

Au fil des décennies, le Champsaur Judo Club a vu émerger des judokas de talent : Champions régionaux PACA, qualifiés et participants aux inter régions, sélections au niveau national, participation aux jeux mondiaux de judo des sapeurs-pompiers en Corée du Sud avec un podium et en Australie avec une première place sur le podium, participation aux championnats de France UFOLEP.

Situé au dojo du petit gymnase communal de Saint-Bonnet-en-Champsaur, le club propose des cours pour tous les niveaux, en loisir comme en compétition.

Le club participe activement à la vie sportive du département avec des rencontres départementales sous forme d'animations, ainsi qu'à des compétitions bi-départementales et régionales, offrant à chacun la possibilité de se dépasser. Pour plus d'informations et inscriptions :

champsaurjudoclub@gmail.com



#### Horaires des cours

Mardi et jeudi

**17h30 – 18h30** : enfants de 5 à 8 ans

**18h30 – 19h30** : enfants de 9 à 12 ans

**19h30 – 21h00** : ados et adultes

## KARATE POUR TOUS

**Le club de karaté de Saint-Bonnet existe depuis 1984. Ce club, agréé par Jeunesse et Sport et affilié à la Fédération Française de Karaté, propose une pratique au dojo municipal de Saint-Bonnet. Depuis sa création, le professeur Jean-Pierre EYRAUD, diplômé d'État, actuellement haut gradé fédéral (7e Dan), titulaire des titres d'arbitre, de juge au passage de grade et de la qualification Karaté-Santé, permet au club de proposer un encadrement de qualité en toute sécurité, en tenant compte de chacun pour une pratique durable.**

Le karaté est un art martial japonais, centré sur le rapport entre le corps et l'esprit. C'est une école de la vie, où l'apprentissage repose sur le contrôle des gestes et des pulsions. Une discipline particulièrement précieuse pour les jeunes, pour lesquels le développement de la concentration est essentiel. Le travail complexe du karaté améliore la coordination et le contrôle de soi.

Le niveau d'acquisition du karaté demande rigueur, mais chacun progresse selon ses capacités, la pratique n'étant pas sélective, comme le montrent les nombreuses ceintures noires du club.

Le plaisir de pratiquer est réel à tout âge, grâce aux différents cours proposés : loisirs, entraînements compétition, Karaté-training et Karatéséniors (voir encadrement).

Nouveau cette année : une adhésion trimestrielle permet de pratiquer selon ses disponibilités.

L'implication du club dans le maillage fédéral, régional et départemental permet aux pratiquants de participer aux compétitions et, en cas de changement de localisation, de retrouver un club où leur niveau assure la continuité de la pratique.

Il n'est jamais trop tard pour franchir les portes du dojo. Cet espace permet de mettre de côté les soucis du quotidien. L'entraide des gradés envers les débutants et les activités tout au long de la saison favorisent convivialité et plaisir de progresser ensemble.

Pour toute information, contactez notre Présidente, Elsa GENSUL : 06 77 54 41 77.



# ÉTAT CIVIL

## Naissances

DUPERRET Anaëlle	5 janvier 2025
BESSIRARD Paul	18 mars 2025
ROCHAS HADDOU Loukas	4 avril 2025
CHALARD JAUSSAUD Pablo	22 avril 2025
CASTELLAN VILLANUEVA Lila	25 avril 2025
DEVAUX Roméo	25 juin 2025
ALLOSIA Lola	29 juin 2025
HIRTZ Paul	3 août 2025
SEPTIER Léonie	4 septembre 2025
DANZE Vadim	5 septembre 2025
AUBERT Cassie	6 octobre 2025

Attention, seuls apparaissent les naissances des enfants légitimes ou des enfants naturels, avec l'autorisation des parents.

## Mariage

AUTARD Cécile / RIBBENS Pierre	20 octobre 2025
COMMIS Alexandre / BALAN Manon	31 janvier 2025
FABRE Marie / AUVRAY François	16 août 2025
FESTA Myriam / SMEETS Stéphanie	16 août 2025
FORMENTIN Mathieu / PONCHEL Magali	27 septembre 2025
GRANDADAM Ninon / MAYER Franck	5 avril 2025
JUY Valérie / GIRAUD-TELME Nicolas	26 juillet 2025
SOLLAZZO Nathalie / KATZER Erwin	4 octobre 2025

## Décès

PÈTRE Michel	23 décembre 2024
GUYOTOT Gilles	13 décembre 2024
GOMEZ-GONZALEZ Jean-Michel	23 janvier 2025
LAMOTTE D'INCAMPUS Hélène	22 février 2025
FIAT Paule	30 avril 2025
FORT Lison	4 janvier 2025
CHARRUET Camille	22 janvier 2025
COLIN Madeleine	2 février 2025
EBERLÉ Véronique	5 février 2025

CHAUDERGUE Stéphane	7 mars 2025
PIZEPAN Gisèle	6 juin 2025
ROUDEIX Bruno	4 juillet 2025
MARTIN Andrée	3 septembre 2025
VERNIÈRES Pierre	17 septembre 2025
GRIMAUD Edouard	2 septembre 2025
MILLON Simone	17 octobre 2025
BOXBERGER Robert	27 octobre 2025

## Navette skieurs | 2026

### Navette hivernale gratuite pour les vacances (sauf samedi) :

De Noël du dimanche 21/12/2025 au vendredi 02/01/2026 et d'hiver du dimanche 15 au vendredi 27/02/2026 (ZONE B)

#### Arrêts

- Chaillol 1600 : parking de la station ou épicerie selon trafic
- Saint-Bonnet : VVF au 2 Avenue Prémongil, Mairie place Waldems

#### SAINT-BONNET vers CHAILLOL 1600

VVF	8h30	12h00	16h45
MAIRIE	8h32	12h02	16h47
STATION	8h55	12h25	17h12

#### CHAILLOL 1600 vers SAINT-BONNET

STATION	12h30	17h15
MAIRIE	12h55	17h40
VVF	13h	17h45

## Des travaux sur notre commune

En cet automne, de nombreux travaux démarrés ce printemps s'achèvent. C'est le cas notamment pour la remise en état des réseaux d'eau potable et d'assainissement sur les hameaux qui ont représenté 1.52M€ HT avec près de 660 000 € de subventions grâce à nos partenaires (Conseil Départemental 05 et Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse) .

Sur Pisançon, l'ensemble du réseau d'alimentation eau potable a été refait et un séparatif eaux pluviales - eaux usées a permis de créer en contrebas du village une véritable station d'épuration en roseaux.

À Charbillac, c'est également l'ensemble du réseau qui a été refait et raccordé à un système de traitement.

Aux Infournas Hauts et Bas, la reprise de l'ensemble du réseau d'eau potable, d'assainissement et le raccordement à une fosse se termine et ces travaux ont permis d'amener en plus la fibre dans les deux parties du hameau.

Ces réparations se sont également accompagnées de réfections de voiries et la modernisation des hameaux permettra une conformité à des normes respectueuses de l'environnement. Enfin, aux Trois Croix, le clocher de l'église a retrouvé sa splendeur après restauration.

Sur le centre-bourg , nous aurons également à refaire les réseaux. Ceci permettra de poursuivre les réparations, d'améliorer la sécurité d'alimentation et d'épuration. L'équipe s'occupe des projets d'avenir, tels que Petite Ville de demain, mais aussi de ces travaux plus discrets mais nécessaires.

Au 1er janvier 2013, la commune de Saint-Bonnet s'élargissait à Bénévent et Charbillac , ainsi qu'aux Infournas, nous avons continué de développer tous les hameaux. A l'heure où nous pourrions nous agrandir à nouveau, si les habitants le souhaitent, la détermination à nous développer de manière conjointe et concertée demeurera notre ligne de conduite.

Nous continuons d'investir et vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Laurent Daumark, Manon Athenour, Roland Bernard, Aurélie Dessein, Emilie Drouhot, Fabien Ferraro, Michaël Gaume, Rémy Gonsolin, Christian Gonsolin, Dominique Goury, Nathalie Lajko, Virginie Le Toumelin, Emmanuelle Pellegrin, Bruno Sebban.

## L'eau coule-t-elle toujours de source ?

Au début des années '50 après- guerre, le plan Marschal pour l'agriculture permit de créer dans chaque Chef-lieu de canton une Maison de l'agriculture. L'objectif était de relancer, de moderniser et de structurer un secteur économique qui venait de subir lors de la guerre une déprime énorme alors que l'Etat nous demandait au plus vite de « faire manger les français à leur faim ».

À Saint-Bonnet, cette maison de l'agriculture est devenue depuis les années '70 l'actuelle mairie.

Les agriculteurs pionniers dans la relance dont Paul Motte créèrent les JAC\* et lançaient avec engagement et dynamisme les grands chantiers qui ont structuré nos métiers et qui perdurent encore aujourd'hui. Nous avons créé des coopératives, les CUMA\*, le CETA\*.... A la demande de l'Etat, le remembrement des terres, le lancement des réseaux d'aspersion et la création de la SICA\* abattage avec un nouvel abattoir fût engagé.

Une dynamique forte ou les projets de développement étaient de rigueur. Beaucoup de travail avec les banques, de nombreuses réunions au Rocher (Les Payas) avec le CETA pour lancer des projets nouveaux tels que une nouvelle production fourragère, de nouveaux bâtiments agricoles, tout devait être orienté vers de meilleurs rendements, tout devait être optimisé (travail en commun, partage des tâches ...). Un technicien agricole nous aidait à plein temps. Ce fût une belle aventure collective dont nous pouvons être fiers.

Aujourd'hui, tout a changé, tout ce travail d'antan a servi et Saint Bonnet compte trente exploitations avec une diversification incroyable. Viande bovine et ovine, porcs, transformation en charcuterie, production de lait et transformation en produits fromagers et laitiers, farine, miel... La montée des exploitations Bio et les débouchés locaux doivent être une priorité au développement agricole de notre territoire.

En revanche, quelle place laissons-nous aux jeunes qui veulent s'installer à Saint Bonnet alors que les terres cultivables deviennent rares ?

Par ailleurs, ne laissons pas filer les acquis comme les coop, la SICA, CUMA, l'abattoir dont nous avons besoin car le Champsaur Valgaudemar représente 50% de la production animale du département !

J'ai fait ce beau métier et dans un monde rural où chacun a besoin de l'autre, faisons vivre nos structures locales. Alors Les jeunes ! Soyez debout pour réaliser vos rêves, toujours dans l'intérêt commun.

Jean-Marie Gueydan, Marie Festa, Marie-Noëlle Chaix, Frédéric Gailland

# Grenettes Enchantées à Saint-Bonnet



Lundi 22 et mardi 23 décembre 2025

## L'atelier de curiosités du Père Noël : Saison 2

Une légende raconte : Lorsque le père Noël était encore tout petit et ne portait pas de barbe blanche, enfant il fit un vœu (...)

Venez découvrir les objets qui ont circulé dans les mains du petit papa Noël.

Surprises éplaourdisantes et croustillantes !

Réservez votre séance \*\*, les places sont limitées.

## LUNDI 22

14h-15h : FILM\* Sous le sapin les Souris ne font pas de cadeaux,  
Panique à Noël - Cinéma

15h20-16h10 : Goûter avec le père Noël\* - Salle de la Mairie

15h30-17h30 : Initiation\*\* au cinéma d'animation en papier découpé  
avec l'association 1071

18h : Spectacle pyrotechnie compagnie FUEGOLOKO - Champ de Foire

18h40 : Déambulation ludique - Rue de Chaillol

19h : Vin chaud et chocolat chaud offert - Place Grenette



## MARDI 23

14h30-18h30 : Les "Snowball & Bell",  
un joyeux trio en improvisation, déambulation - Place Chevreril

14h-18h30 : Initiation\*\* au cinéma d'animation en papier découpé avec  
l'association 1071

14h30-17h : Promenade avec les ânes de Bénédicte - Départ place Chevreril

14h30-18h30 : Atelier de curiosité du père Noël :  
Séances \*\* toutes les 20 minutes - Place Grenette

14h30 -17h30 : Atelier de chantournage avec Natahalie - Place Grenette

14h30-16h30 : Atelier Graff avec Pito - Place Grenette

14h30-17h30 : Atelier de maquillage - Place Grenette

14h30-17h : Balade en Joëlette\*\*, avec l'association le fauteuil Vagabond

18h : Tirage au sort du gagnant "Vitrines à gagner",  
organisées par l'association des commerçants - Place Chevreril

Les animations se déroulent dans le centre bourg :  
Place du Chevreril et place Grenette deviennent piétonnes.



Vins chauds, marrons chauds, boissons chaudes et crêpes Place Grenette !

\*Offert par le comité des fêtes

\*\* sur inscription au 04 92 50 00 53 - places limitées à partir de 7 ans

